

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ...AEQUITAS audit.....

Forme juridique : ...SAS.....

Numéro unique d'identification - (Siren) : ... 046 350 088.....

Représentée par :

Son président, la société AEQUITAS elle-même représentée par M Arnaud DHAUSSY

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024

- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

Le 10 juin 2025



Plaquette

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Bilan

Comptes certifiés conformes



AQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	619 451	6 941	612 510	612 510
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 555	8 555		
Constructions	229 211	229 211		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	124 431	86 202	38 228	73 177
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	981 648	330 909	650 739	685 687
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 256
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	828 195	53 590	774 605	1 064 683
Autres créances	80 398		80 398	88 522
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	577 527		577 527	244 793
Charges constatées d'avance (3)	55 087		55 087	53 145
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 541 207	53 590	1 487 616	1 456 399
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 522 854	384 499	2 138 355	2 142 087
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	619 260	619 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	59 588	59 588
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	61 926	61 926
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 782	2 782
Autres réserves	404 506	307 155
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	502 936	499 870
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 650 998	1 550 582
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	98	4 805
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 709	16 798
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 189	195 726
Dettes fiscales et sociales	232 183	346 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 777	11 919
Produits constatés d'avance	32 400	15 732
TOTAL DETTES	487 357	591 505
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 138 355	2 142 087
(1) Dont à plus d'un an (a)		4 363
(1) Dont à moins d'un an (a)	487 357	587 142
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	98	442
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Plaquette

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

ÆQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AEQUITAS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 2 138 355 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 502 936 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan actif et passif

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	622 341		2 890	619 451
Immobilisations incorporelles	622 341		2 890	619 451
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	63 486	850		64 336
- Matériel de transport	79 737		53 708	26 029
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	415 055	850	53 708	362 197
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 037 396	850	56 598	981 648

Notes sur le bilan actif et passif

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 890		2 890	
Immobilisations incorporelles	2 890		2 890	
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 964	2 266		36 230
- Matériel de transport	36 081	6 857	27 032	15 906
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	341 877	9 122	27 032	323 968
ACTIF IMMOBILISE	344 767	9 122	29 922	323 968

Notes sur le bilan actif et passif

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 963 680 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	828 195	828 195	
Autres	80 398	80 398	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	55 087	55 087	
Total	963 680	963 680	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les honoraires relatifs à des missions en cours sont valorisés au prix de vente et comptabilisés en Factures à établir ou en Produits constatés d'avance par comparaison avec les factures déjà établies

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	210 108
FOURNIS.RRR A OBTENIR	30 725
Total	240 833

Notes sur le bilan actif et passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 619 260,00 euros décomposé en 10 321 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL AEQUITAS 59110 LA MADELEINE	84,70	8 742,00
SARL AEQUITAS INSEQUOR 59500 DOUAI	14,99	1 548,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 487 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	98	98		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 189	195 189		
Dettes fiscales et sociales	232 183	232 183		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	27 486	27 486		
Produits constatés d'avance	32 400	32 400		
Total	487 357	487 357		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 363			
(**) Dont envers les associés	20 709			

Notes sur le bilan actif et passif

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	149 210
BANQUES INTERETS COURUS	98
ASSOCIES - INTERETS COURUS	6 832
CONGES A PAYER	22 545
PRIMES DE BILAN	1 130
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	9 836
PART.FORMATION CONTINUE	1 498
TAXE D APPRENTISSAGE	449
ORG.SOC. CH./ PRIMES DE BILAN	492
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 573
T.V.T.S CAP	581
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	1 085
Total	195 330

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	54 258		
Total	54 258		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	32 400		
Total	32 400		

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

AEQUITAS AUDIT
SAS au capital de 619 260 euros
Siège social : 9 Rue Delesalle
LA MADELEINE Nord)
046 350 088 RCS LILLE METROPOLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 FEVRIER 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

TROISIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 502 935.66 €, de la manière suivante :

- Une somme de 170 euros
Au crédit du compte de réserve spéciale Œuvres d'art qui ressortira à 21 632.49 euros
- Une somme de 65 022.30 euros
A titre de dividendes
- Et le solde, soit 437 743.36 euros
Au compte « autres réserves »

Le compte « Autres réserves » présentera, après affectation du résultat, un solde de 820 787.15 €.

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 6.30 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'assemblée générale prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 30/09/2023

- Dividende global distribué..... 402 519.00 euros
Soit par titre39.00 euros
Montant global éligible à l'abattement de 40% 402 519.00 euros

Exercice 30/09/2022

- Dividende global distribué..... 0 euros

Exercice 30/09/2021

- Dividende global distribué..... 580 040.20 euros
Soit par titre56.20 euros
Montant global éligible à l'abattement de 40% 580 040.20 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 février 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

